

Des journalistes de France 5 et des scientifiques, ont conduit une étude sur la commune de Gonfreville l'Orcher, comme sur d'autres communes françaises, consacrée aux pollutions issues des zones industrielles de pétrochimie. Cette étude s'est fondée sur des mesures ponctuelles de la qualité de l'air et des sols, ainsi que sur des analyses de prélèvements d'urines d'un panel de 24 enfants.

Ces premiers résultats sur les sols au niveau des jardins familiaux du Coteau, route d'Oudalle ont conduit la mairie à faire procéder le 31/05/2022 à 30 nouveaux prélèvements de sols sur 10 parcelles et à 3 profondeurs différentes (0-30 cm ; 30-60 cm et 60-90 cm) pour analyser la présence d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). La mairie a parallèlement interdit l'exploitation maraîchère de ces jardins familiaux en attendant l'interprétation des résultats.

Les HAP sont des constituants naturels du charbon et du pétrole. Ils peuvent aussi être issus de la combustion incomplète de matières organiques diverses telles que les carburants, le bois, le tabac... Les HAP comprennent plus d'une centaine de composés différents qui varient selon la source d'émission. On en étudie en général 16 représentants et les résultats sont exprimés en concentration par substance individuelle et en somme des 16 composés.

Il n'existe pas de valeur référence pour les HAP dans les sols. Les seules comparaisons possibles sont faites avec des données issues de bases nationales sur la qualité des sols locaux, ou sur d'autres études de sol réalisées en Seine Maritime.

Résultats et interprétation

On constate que les concentrations sont similaires et du même ordre de grandeur que les données disponibles (l'intégralité des résultats ainsi qu'une fiche réalisé par l'ARS sont disponibles sur le site internet de la ville). Une parcelle, la numéro 10, présente toutefois un profil et des concentrations atypiques. Sur recommandation de l'ARS, la commune va procéder à de nouvelles analyses de sols sur cette parcelle.

Pour les autres parcelles, l'ARS considère que l'interdiction peut être levée et des conseils d'utilisation peuvent être prodigués auprès des jardiniers :

- Ajouter périodiquement de la terre fraîche, du compost ou du paillis au jardin.
- Porter des gants et laver ses mains et broser les ongles après avoir travaillé dans le jardin.
- Limiter les intrants (pesticides, engrais chimiques, cendres) et n'utilisez pas de bois traité dans le jardin.
- Laver les produits avant de les manger.

Pour aller plus loin :

https://www.gonfreville-l-orcher.fr/wp-content/uploads/2022/04/Resultats-analyses-sols-jardins-familiaux-Gonfreville-l-Orcher_280922.pdf